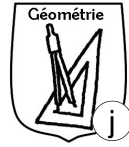
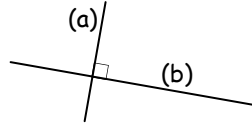


Perpendiculaires et angles droits

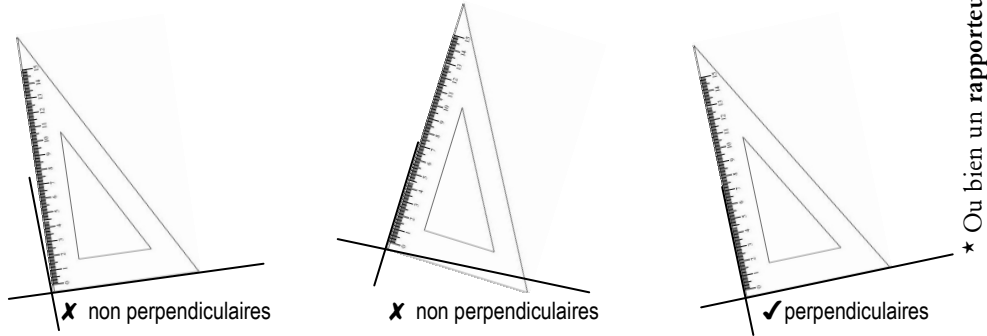


Définitions

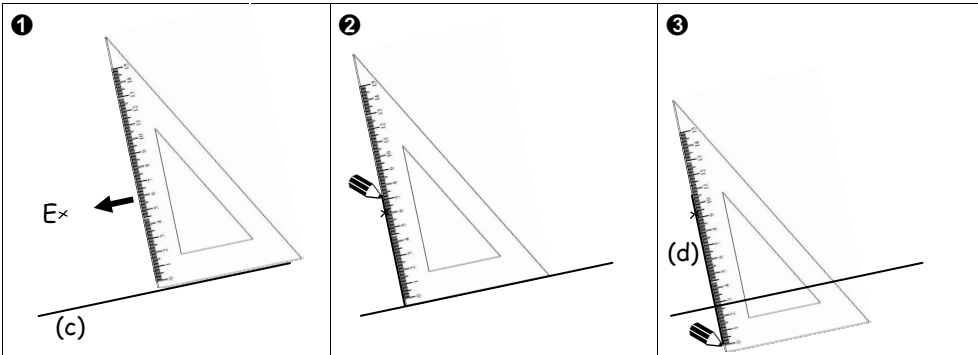
◆ Deux droites **perpendiculaires** sont deux droites qui se coupent en formant un **angle droit**. Exemple : les deux droites ci-contre, (a) et (b) sont perpendiculaires. On les note (a) \perp (b). Les quatre angles formés sont des angles droits, mais il est d'usage de n'en marquer qu'un seul par le signe \square .



◆ Pour vérifier que deux droites ou segments sont perpendiculaires, on utilise une **équerre** en essayant de faire coïncider son angle droit avec l'angle que l'on veut vérifier. Un angle droit mesure toujours 90° .

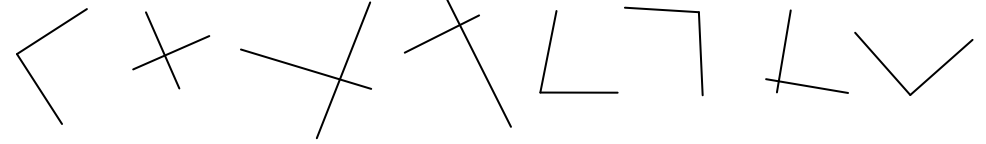


◆ Pour tracer la perpendiculaire (d) à une droite (c) passant par un point E, on aligne un des côtés formant l'angle droit de l'équerre sur la droite (c) ❶ et on fait glisser, si nécessaire, l'équerre le long de (c) ❷ jusqu'à ce que son autre côté atteigne le point E. On trace la droite (d) que l'on prolonge ensuite de l'autre côté de (c) ❸.



Exercices

1. Marque du signe convenu les angles droits lorsqu'ils sont présents.



2. Trace les droites perpendiculaires à la droite (g) passant par H et J.

H_x



3. Trace (k) passant par L telle que (k) \perp (MN).

M_x

L_x

N_x